

Annonce de recrutement ref. accsocioed-060120

Fonction : STAGE : Accompagnant socio-éducatif et technique des salariés du Dispositif Premières Heures
Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

L'environnement

Le Pôle Hébergement Logement (PHL) comprend les structures d'accueil, d'hébergement et de logement collectifs non médicalisées du Samusocial de Paris : 8 Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU), 1 Pension de famille et 3 accueils de jour.

Le PHL continue à développer ses activités en se positionnant sur des dispositifs innovants de prise en charge, au bénéfice de ses bénéficiaires accueillis et hébergés. C'est dans ce contexte qu'il est engagé depuis 2017 dans le « Dispositif Premières Heures » (DPH).

Ce dispositif s'adresse aux personnes en situation de grande précarité, sans domicile fixe ou ayant eu un parcours de rue. Il propose d'adapter le travail aux capacités de chacun, tant sur les tâches effectuées que sur la durée.

L'évolution se fait ainsi progressivement et en fonction des capacités du salarié. L'objectif est de lever progressivement les freins à l'insertion socioprofessionnelle et à l'emploi.

La mission

Placé(e) sous la tutelle de l'encadrante technique, vous accombez au quotidien les bénéficiaires, salariés du dispositif, dans les tâches qui leur sont confiées. Vous observez l'implication des salariés DPH, leurs difficultés et points forts, et contribuez à la bonne circulation des informations importantes, en lien avec les professionnels du suivi social et de l'insertion, et des professionnels impliqués dans les parcours des bénéficiaires.

Le poste

Plus spécifiquement, vous aurez en charge la réalisation des tâches suivantes :

- Vous accombez, en fonction de leurs besoins, les salariés DPH sur leur lieu de travail
- Vous vous assurez que les demandes sont comprises et que les salariés DPH sont à l'aise dans le cadre de leur travail (compréhension, exécution des tâches, etc.)
- Vous les aidez à dépasser leurs difficultés le cas échéant
- Vous faites le lien, dès que nécessaire, avec le référent social des salariés DPH que vous êtes amené(e) à suivre et rendez compte au chargé de mission
- Vous pouvez être invité(e) à accompagner un salarié DPH dans des démarches relatives à son parcours d'insertion (Association Intermédiaire, associations, régies de quartier, etc.)
- Vous faites des propositions d'ajustement ou d'amélioration dans l'accompagnement dès que nécessaire
- Vous participez activement aux debriefings collectifs sur le dispositif.

L'expérience

Vous avez une forte appétence pour le secteur de l'exclusion sociale, et avez au minima une première expérience dans ce champ d'intervention y compris en tant que bénévole.

Les compétences

- Vous avez une bonne capacité d'écoute, possédez un bon relationnel, une bonne maîtrise de soi et des capacités

d'adaptation.

- Vous êtes réactif(ve), organisé(e) et rigoureux(se).
- Vous savez évoluer dans un contexte en évolution permanente et être dans l'anticipation.
- Vous êtes patient(e) et savez faire preuve de pédagogie.
- Vous aimez les travaux manuels et travailler en plein air.
- Vous appréciez et savez travailler en équipe, notamment en partageant les expériences.
- Vous êtes force de proposition.

Le contrat

Date de prise de poste envisagée : A partir du 3 février 2019.

Stage d'une durée minimale de 3 mois - Convention obligatoire.

Temps de travail et horaires : Temps plein privilégié, en 35 heures du lundi au vendredi.

Gratification du stage en fonction des dispositions légales.

Vous bénéficierez également :

- d'avantages en nature pour vos repas,
- d'une prise en charge de votre titre de transport à hauteur de 50%.

Lieu du poste et déplacements : Votre lieu d'activité sera partagé entre les sites d'Ivry (51 rue Ledru-Rollin 94200 Ivry-sur-Seine) et Saint-Michel (35 avenue Courceline 75012 Paris). Vous serez également amené(e) à vous déplacer en fonction des missions et des besoins sur les différentes structures du Samusocial de Paris.